

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Matthew participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Matthew,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Maryssa participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Maryssa,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Awa participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Awa,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Fedeline participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Fedeline,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Thaisha participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Thaisha,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Antonio participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Antonio,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Gloria participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Gloria,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Paula participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Paula \_\_\_\_\_  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Vitalem participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Vitalem,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Francisca participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Francisca,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Neyica participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Elle découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absente le premier jour, même avec une absence justifiée, Elle ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Neyica,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Ludensky participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

## **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

## **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Ludensky,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## École secondaire Calixa-Lavallée

Activité : Exploration de la formation professionnelle

Dates : 1er et 2 décembre 2025

### Objet : Autorisation parentale – Activité 'Exploration de la formation professionnelle'

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du cours Exploration de la formation professionnelle (IFP3), votre enfant Jesus participera à une activité d'immersion le 1<sup>er</sup> et le 2 décembre 2025. Il découvrira le programme de formation professionnelle Pâtisserie, offert à l'École hôtelière Calixa-Lavallée, sous la supervision de M. Adil Elouardighi.

Cette activité a pour objectif de lui permettre de vivre une expérience concrète dans un environnement professionnel, d'échanger avec des enseignants du domaine et d'en apprendre davantage sur les métiers liés à la pâtisserie.

#### Informations générales

- Horaire de la journée
  - Arrivée au centre de formation vers 8 h 15
  - Début des activités à 8 h 30
  - Dîner : emmener un lunch ou prévoir argent pour la cafétéria
  - Fin des activités vers 14 h 30

#### Transport – École hôtelière Calixa-Lavallée

- Adresse : 4500 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord

L'École hôtelière étant située tout près de Calixa-Lavallée, votre enfant devra s'y présenter par ses propres moyens à l'heure indiquée. Le retour à la maison se fera directement à la fin des activités, vers 14 h 30.

#### Tenue vestimentaire

Votre enfant doit porter des vêtements propres et confortables, adaptés à un environnement de cuisine (pantalon long, chandail à manches courtes ou retroussées). Les souliers fermés et antidérapants sont obligatoires. Les cheveux doivent être attachés et aucun bijou (bagues, bracelets, montre) ne doit être porté durant les activités.

#### Présence

Au début de la formation, les formateurs aborderont des notions essentielles liées à la santé, sécurité au travail et à l'hygiène alimentaire. Pour cette raison, la présence de votre enfant lors de la première journée (1<sup>er</sup> décembre) est obligatoire. Si votre enfant est absent le premier jour, même avec une absence justifiée, il ne pourra pas participer à la deuxième journée (2 décembre) et devra rester à la maison.

### **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

### **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Jesus,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Pâtisserie'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### **Comportement et sécurité**

Durant toute l'activité, votre enfant demeurera sous la responsabilité de l'accompagnateur et devra :

- respecter les règles et consignes de sécurité du centre de formation,
- adopter un comportement respectueux et responsable,
- et représenter fièrement l'école Calixa-Lavallée.

### **Autorisation parentale**

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Autorise mon enfant Kevin,  
à participer à l'activité 'Exploration de la formation professionnelle – Cuisine'.

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_